

10 juin, ensemble dans l'action



des services publics de proximité répondant aux besoins des usagers.

Le gouvernement en application de la loi de décentralisation dite *"libertés et responsabilités locales"* de la réforme de l'Etat, réduit massivement l'emploi public.

Ш

- → ne remplace que très partiellement les départs en retraite,
- → développe les recrutements sous contrats précaires.

La réorganisation des services engendre des incertitudes, concernant le devenir des missions des services publics, qu'il s'agisse :

- → de l'Etat.
- → des collectivités territoriales.

Elle menace d'ores et déjà :

- O La gestion du réseau routier.
- O La pérennité de l'enseignement public, de formation initiale et continue conditions d'accueil, restauration et hébergement des lycéens et collégiens, devenir des ateliers pédagogiques et lycées professionnels sont menacés durablement par les choix gouvernementaux.
- Les collectivités territoriales, dans ce contexte, sont dans l'obligation d'effectuer des choix qui se traduisent par, soit :
 - → la hausse de la fiscalité locale,
 - → la baisse du niveau de service assuré.
- Les services de l'Etat procèdent de plus en plus à une externalisation des services et à leur privatisation. Les conditions permettant d'assurer un service public viable dans la durée ne sont plus réunies aujourd'hui.

Dans cette situation, l'usager va payer la note. La perspective pour celui-ci se résume par moins de services publics, une moindre qualité de ceux-ci et plus d'impôts.

L'usager paie les conséquences d'une politique ultra libérale qui se traduit par une réduction drastique des budgets publics, une privatisation des activités rentables, une mise en cause de l'emploi public et statutaire. Cette politique répond aux impératifs du Medef qui mène campagne pour la suppression du statut de la fonc-

tion publique et l'accélération de la privatisation des missions.

Les luttes menées dans le département ont permis d'imposer le maintien du CHS de Blain, de bureaux de postes et d'horaires d'ouverture répondant aux besoins des usagers.

Ces succès, le retrait du CPE, donnent confiance.

La CGT 44 appelle au développement de l'action, au rassemblement des personnels et des usagers pour imposer :

- → l'ouverture d'un grand débat public avec l'ensemble des acteurs, élus, usagers, organisations syndicales, pour définir à partir des besoins une politique de reconquête des services publics,
- → l'abrogation de la loi dite de décentralisation,
- ► l'abandon de la réforme de l'Etat et celle de l'administration territoriale d'Etat,
- → le maintien et le développement de l'emploi statutaire, le remplacement des départs en retraite nombre pour nombre.